



# LA GRUYÈRE



## JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

HORAIRE B.-R.: BULLE, arr. 9<sup>01</sup> 12<sup>27</sup> (d. j. f. 15<sup>50</sup>) 15<sup>45</sup> 20<sup>17</sup> BULLE, dép. 5<sup>45</sup> 10<sup>00</sup> (13<sup>05</sup>) 13<sup>40</sup> 17<sup>55</sup>

### ANNONCES

District de la Gruyère:  
 Une seule insertion . . . 20 cts.  
 Annonces répétées . . . 16 »  
 Canton: Première insertion . . . 20 »  
 Les suivantes . . . 15 »  
 Suisse . . . 25 »  
 Etranger . . . 30 »  
 la ligne ou son espace.  
 Annonces mortuaires et rétractations . . . 25 cts.  
 Réclamations . . . 40 cts. la ligne  
 S'adresser à:  
 Publicitas, S.A. suisse de publicité, Bulle (Cercle catholique, au 1er).

### ABONNEMENTS

Suisse . . . 1 an, Fr. 5.—  
 . . . 6 mois » 2 50  
 Etranger . . . 1 an » 9 50  
 . . . 6 mois » 5 50  
 payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.  
 TÉLÉPHONE 150

## L'Amérique désalcoolisée.

Moins d'accidents, beaucoup moins de fous, pas moins de crimes.

On peut se demander ce qu'il adviendra, aux Etats-Unis, de la prohibition totale de l'alcool après l'élection de remplaçant du président Wilson. Le professeur Tuffier, nous apprend *Le Matin*, vient de rentrer aux Etats-Unis où il a étudié l'organisation hygiénique et chirurgicale de ce pays. Nul n'était plus qualifié que l'éminent praticien pour nous donner un avis documenté sur la passionnante question qui — autant et plus peut-être que le traité de Versailles — agite nos amis républicains.

« J'estime, nous a dit le professeur Tuffier, que la prohibition totale de l'alcool ne subsistera pas aux Etats-Unis et que le futur président — qu'il soit démocrate ou républicain — y apportera des accommodements. Il est probable que, en fin de compte, on adoptera là-bas un régime prohibant totalement les alcools proprement dits, mais autorisant la libre consommation des liqueurs faiblement alcoolisées et non nuisibles, comme le vin et la bière. Une simple loi, définissant un certain degré alcoolique au-dessus duquel la vente des boissons sera prohibée, y pourvoira.

Telle est également la solution que je souhaite pour la France, où le grave problème de l'alcoolisme n'est pas moins angoissant qu'ailleurs.

Cette solution, je compte la présenter devant l'Académie de médecine. Elle laisse intacte la richesse générale et inoffensive que constituent nos bons vins de France. C'est, je crois, la solution de la raison et du bon sens, celle que tous les esprits pondérés souhaitent aux Etats-Unis.

L'expérience qui vient d'être faite là-bas n'en est pas moins fort intéressante. Depuis six mois maintenant que la prohibition des boissons alcoolisées, établie d'abord par paliers, est devenue totale, des statistiques ont pu être dressées qui montrent nettement les résultats obtenus.

Tout d'abord, et dans toute l'étendue des Etats-Unis, les accidents de rue (chutes, écrasements, collisions de véhicules, etc.) sont depuis six mois devenus moins nombreux. Il en est de même des accidents du travail et cela se comprend, car l'ouvrier est beaucoup plus précis lorsqu'il n'a pas bu d'alcool. Enfin, les hôpitaux américains, consacrés à la démence aiguë intermittente, ont vu leur clientèle diminuer d'une manière impressionnante. C'est que la démence alcoolique, le *delirium tremens* étaient les principaux fournisseurs de ces hôpitaux. C'est ainsi que le « Bellevue Hospital » de New-York, qui est un de ces

établissements, a dû fermer certains de ses services, faute de malades.

Chose curieuse, il ne semble pas résulter des statistiques de la criminalité que celle-ci ait subi depuis six mois une diminution analogue. Cela tient peut-être à ce que les criminels alcooliques sont dès longtemps intoxiqués par l'alcool et que leur désintoxication exige de longs mois elle aussi, tandis que les accidents de la rue et du travail, dont le nombre a diminué, sont plutôt le fait d'ivrognes que d'alcooliques proprement dits.

Quoi qu'il en soit, je suis persuadé que la prohibition sera supprimée aux Etats-Unis pour le vin et la bière et maintenue pour l'alcool brutal. Les femmes, qui maintenant votent là-bas, ne permettront plus qu'on autorise celui-ci. Les résultats dès maintenant obtenus au cours de cette expérience unique dans l'histoire et qui porte sur 120 millions d'individus sont si frappants qu'on ne saurait revenir en arrière. Il faut espérer, nous a dit en terminant le célèbre chirurgien, que l'Europe profitera de ce qu'il y a là de raisonnable et que la consommation des alcools y cédera la place à celle, inoffensive, du vin, de la bière... et même de l'eau ! »

## Un remède contre la fièvre aphteuse.

Dans une lettre adressée de Paris, le correspondant particulier du « Démocrate » relève d'une conversation tenue avec un homme du monde, mais ayant des connaissances très étendues en chimie, les considérations suivantes sur le traitement de la fièvre aphteuse :

« J'ai des propriétés en Bretagne et mon bétail, à plusieurs reprises, y a été décimé par la fièvre aphteuse. Je me suis donné pour tâche de le guérir et j'ai observé attentivement mes bestiaux. J'ai constaté, avant que la maladie se déclare, qu'ils se léchaient constamment les sabots et ça a été un trait de lumière pour moi. C'est entre les ongles de leurs pattes que le germe de la maladie vient se nicher ; il y développe un prurit que l'animal cherche à supprimer en léchant l'intervalle des ongles, intervalle, comme vous ne l'ignorez pas, tapissé d'un tissu extrêmement délicat. Transporté sur la muqueuse buccale, l'élément pathogène s'introduit dans le tube digestif, et c'est la maladie déclarée.

De quelle nature est cet élément pathogène ? Je n'ai encore pu le déterminer scientifiquement, mais les observations que j'ai faites m'ont donné la conviction que, chez certaines graminées des prés, il existe des parasites cryptogamiques, de la même nature que la rouille du blé ou l'ergot du seigle, et les spores de ces cryptogames,

à l'état de maturité, viennent se fixer, quand le bétail piétine les herbes, aux interstices des ongles.

Ma religion une fois faite, j'ai cherché le remède et je l'ai trouvé. En voici la formule : Seringuer énergiquement deux fois par jour les parties malades des animaux, bouches, ongles, mamelles, avec la solution suivante : sulfate de fer, 1 kg. ; eau ordinaire, 10 litres.

Dans les cas graves, doubler la proportion de sulfate et faire profondément le lavage de la bouche, de manière à faire absorber une partie du liquide. Le traitement durera de deux à trois jours.

Prophylaxie. — Répandre sur le sol des endroits que fréquentent les bestiaux du sulfate de fer concassé et laver leurs pieds avec ma solution. Il n'est pas superflu de leur faire traverser, soir et matin, une petite mare ou un bourbier saturé de sulfate de fer.

Expérimenté en 1912 par une commission instituée par la Société des éleveurs de France, mon procédé a été déclaré par elle absolument efficace et recommandé à tous les éleveurs. Ceux qui l'ont employé s'en sont trouvés à merveille. Vulgarisé par l'*Almanach Hachette* et par la *Chronique scientifique des Débats*, il n'a pu triompher ni de l'indifférence des vétérinaires, ni de l'inertie des pouvoirs publics. Je me demande encore pourquoi ?

### Vie chère et production.

Nous extrayons du *Bulletin de la Banque cantonale neuchâteloise* les lignes suivantes qui résument en termes excellents un des plus gros problèmes de l'heure présente :

« L'histoire prouve que chaque guerre a entraîné une hausse de prix, et, si l'on compare la situation actuelle avec celle qui a suivi la plupart des grandes conflagrations, on constate qu'elle n'est pas extraordinaire. Pendant les guerres napoléoniennes, les prix montèrent en Angleterre de 75 % et il fallut huit ans pour qu'ils revinssent à la normale. Durant la guerre américaine de Sécession, la hausse fut de 100 % et les prix demeurèrent douze ans au-dessus de la normale.

» Pour remédier à la situation actuelle, où la production ne peut plus suffire à une consommation considérablement accrue par suite d'habitudes nouvelles, il faudra de longues années de travail acharné, de production intense, d'économie et de modération de la part des consommateurs. Si la production était intensifiée par la mise en commun de toutes les bonnes volontés, si d'un autre côté les consommateurs s'organisaient comme c'est le cas aux Etats-Unis pour lutter contre la vie chère, la situation s'améliorerait certainement et les troubles sociaux

qui secouent et agitent le monde entier cesseraient peu à peu pour le plus grand bien de toute l'humanité. »

## NOUVELLES SUISSES

**Le retrait de la monnaie française.** — Le retrait des monnaies divisionnaires d'argent française se poursuit régulièrement. La Caisse d'Etat fédérale a expédié depuis le 1<sup>er</sup> juillet, en trois envois, pour 16.000.000 fr. de pièces divisionnaires à Paris.

La Caisse d'Etat fédérale dispose toujours de grosses réserves et à la Monnaie fédérale, la frappe de nouvelles pièces par l'emploi de pièces de 5 francs de l'Union latine se continue sans interruption.

**Arbitrage international.** — Le *Bund* apprend que le professeur Eugène Borel, à Genève, a été choisi comme arbitre dans les différends de droit civil issus des conditions de guerre entre l'Angleterre et l'Allemagne.

Le professeur Paul Moriaud, à Genève, pour les différends entre la Belgique et l'Allemagne.

**Le Conseil fédéral ne pourra plus emprunter sans l'avis des Chambres.** — La Commission des pleins pouvoirs du Conseil national s'est occupée du 14<sup>me</sup> rapport du Conseil fédéral et a discuté à cette occasion le nouvel emprunt d'Amérique. Elle a décidé à l'unanimité moins 4 voix de prendre connaissance du rapport du Conseil fédéral relatif à cet emprunt. A l'avenir, les pleins pouvoirs extraordinaires seront supprimés en ce qui concerne la conclusion d'emprunts et un régime conforme à la constitution et analogue à celui d'avant la guerre devra être rétabli.

**L'impôt sur le tabac.** — La commission d'experts chargée d'étudier la question de l'impôt sur le tabac a terminé ses délibérations. Le système du monopole n'est plus défendu que par M. Gustave Müller, conseiller national socialiste.

Parmi les différentes solutions envisagées, c'est le système anglais, c'est-à-dire celui de la perception de l'impôt sous forme de droits de douane à la frontière qui a prévalu. Il s'agit toutefois d'adapter ce système aux conditions de notre pays. Cette adaptation se ferait simultanément avec l'introduction d'un impôt sur le chiffre d'affaires.

**IV<sup>me</sup> Foire internationale de pelletteries et 1<sup>re</sup> Exposition de Fourrures à Lucerne.** — Ce double événement qui aura lieu du 22 au 26 septembre 1920 dans le grand hall des foires, Place de la Gare à Lucerne, trouve un vif intérêt en Suisse comme à l'étranger.

Pour la foire de pelletteries, des arri-

n suisse

re 1920.

pour les trois catégories septembre 1920. L'acte antérieurement

Agences de la Banque de banque et caisses de souscription devra

on qui seront échangés

la 1<sup>re</sup> série, arrivant à convertir leurs titres en 3 ou 5 ans. Les nouvelles de souscription la caisse à convertir, cor-

correspondant à l'intérêt — c'est-à-dire 4 mois de capital nominal.

les nouveaux Bons de

sion auront lieu du 26

nt acceptés par la air, plus intéressé terre et des impôts

al des Finances :

Y.

# QUILLES

# ENNEY

el 5 septembre.

Voir le règlement.

# S

### meurs et Particuliers

itation de la GRA- livrent prompt- ment des maté- GRAVIER de- eilleures condi-

fs à la réduction sensible es matériaux que la C<sup>o</sup> eur.

# JEAN, La Roche.

e adressées directement Louis, à Enney.

# A vendre

élo en bon état chez M. R. met, maison Gremion, de Tréme.

vées de marchandises sont déjà annoncées de l'Allemagne, de la France, de l'Angleterre, des Pays scandinaves, de la Russie et de la Suisse.

L'exposition suisse de fourrures confectionnées, à laquelle peuvent seulement prendre part les maisons établies en Suisse, est appelée à devenir une intéressante exposition de la haute valeur des produits de l'industrie des fourrures. Cette partie de la foire vaut la double attention du public, vu les grandes quantités de fourrures confectionnées qui ont été importées de l'étranger, l'année dernière, au détriment de la Suisse et des acheteurs suisses. L'exposition de fourrures confectionnées ne sert donc pas en dernier lieu à la protection des produits suisses.

#### La crise de l'industrie horlogère.

— La crise horlogère se fait toujours plus sentir dans les Franches-Montagnes. La plupart des ateliers ne travaillent plus que trois ou quatre jours par semaine. La fabrique Huot, aux Bois, a suspendu son exploitation pour dix jours et sera obligée de congédier une grande partie de son personnel.

Trois personnes noyées. — Dimanche soir, à 6 heures, un bateau appartenant à la Société nautique de Berne et qui, chargé de quinze personnes, faisait la descente de Thoune à Berne, a sombré près de Kiesen. Trois personnes ont péri dans cet accident. L'un des corps, celui de M<sup>me</sup> Bader, de Berne, a pu être retrouvé; les deux autres ont été emportés par le courant.

Le soviétisme ferroviaire. — Le Département fédéral des chemins de fer, d'accord avec le Conseil fédéral, a repoussé la prétention de l'Union suisse des cheminots de faire contrôler les transports internationaux par des commissions ouvrières de surveillance.

Berne. — Noyé. — En pêchant dans le canal de la Thièle, M. Gigon, monteur de boîtes, habitant Madretsch, s'est noyé jeudi vers 4 heures de l'après-midi sous les yeux de sa femme et de sa petite fille qui lui avaient apporté des vivres. C'est en voulant, à la nage, rattraper sa gaule de pêche emportée, que cet infortuné trouva la mort probablement par congestion.

Argovie. — Attention aux courroies. — M. Zeinler, ouvrier de Wohlenschwil, s'est fait prendre par une courroie de transmission et a été tué. C'est le deuxième ouvrier depuis une semaine, victime d'un tel accident.

## A L'ÉTRANGER

### Mort du cardinal Amette.

Mgr Amette, archevêque de Paris, est mort subitement dimanche, à 6 h., à Antony, où il prenait quelques jours de repos.

Samedi après-midi apparurent les premiers symptômes du mal qui devait l'emporter. Le cardinal avait alors prié son médecin habituel de venir le voir dans la soirée à Antony. Celui-ci lui fit boire une coupe de champagne. Plusieurs fois, au cours de la nuit, le domestique du cardinal s'était rendu auprès de lui; à 5 h., le domestique fut prié de se retirer. Une demi-heure plus tard, le domestique revenait auprès de son maître et trouvait celui-ci étendu à terre. Il appela aussitôt Mgr Odelin, vicaire général, qui put donner l'absolution au cardinal.

Le médecin, appelé en toute hâte, ne put que constater le décès, qui est attribué à une syncope cardiaque.

### IRLANDE

#### Les troubles d'Irlande sont en recrudescence.

A Belfast des combats sanglants ont eu lieu dans les rues. Des incendies

ont également éclaté. Une femme et un enfant sont morts dans les flammes.

L'inimitié règne entre Unionistes et Sinnfeiners. Au total 35 incendies ont éclaté à Belfast.

On mande de Cork au *Daily Chronicle*: Des soldats ont mis la ville de Queenstown au pillage comme représailles pour l'attaque de leurs camarades. Les dégâts sont nombreux. La fusillade continue.

A Dundalk, deux magasins de nouveautés ont été incendiés. Trois employés, dont deux femmes, auraient péri dans les flammes.

On annonce encore l'assassinat d'un agent de police à Ballinamuck et d'un autre à Knockoroghe.

### POLOGNE

#### Interview du général Weygand.

Le général Weygand a été à son retour à Paris, samedi soir, interviewé par un collaborateur du *Petit Journal*. Voici son opinion sur les armées rouges:

Ce n'est pas une armée au sens noble du mot. J'ai vu un régiment prisonnier composé de Hongrois, d'Allemands, de Russes et de Chinois. J'ai demandé au jeune officier qui les commandait pourquoi il acceptait une telle besogne. « Pour ne pas crever de faim », m'a-t-il répondu. Les chefs communistes ont été les premiers à s'enfuir lors de la contre-attaque victorieuse des Polonais. Dans cette armée, trois rouages sont distincts: les chefs communistes, qui font de la propagande parmi les soldats, les commissaires du peuple, qui contrôlent, enfin, les espions, simples soldats qui dénoncent impitoyablement tous ceux dont le zèle est trop tiède. Les soldats, les vêtements en franges, ne marchent que par la terreur et afin de pouvoir manger, mais la Russie, qui est un réservoir indéfinissable, peut encore fournir des hommes (qui n'ont ni la force morale de résister à la tyrannie, ni les moyens matériels de s'opposer à un enrôlement forcé). L'armée polonaise devra s'arrêter dans sa lutte sur une ligne raisonnable. Au point de vue militaire, poursuit le général, les garanties données à la Pologne par le traité de Versailles sont insuffisantes.

Le général Weygand a donné encore les détails suivants sur l'attitude des rouges vis-à-vis de la population polonaise:

Pendant l'avance, de multiples proclamations sont lancées: plus de grands propriétaires, plus de riches, tous les biens à tout. Or, quand ils durent reculer, que firent les rouges? Ils emportèrent tout le bétail, vidèrent les maisons des pays, qui durent ainsi rester misérables, dépourvus et seuls, en face de leurs désillusions.

#### La débâcle bolchéviste.

Les pertes bolchévistes sont évaluées à 107,000 prisonniers, 50,000 tués ou grièvement blessés et 50,000 hommes de troupes qui ont passé la frontière de la Prusse orientale, soit au total plus de 200,000 hommes.

### RUSSIE

#### Incendies suspects.

On mande d'Helsingfors au *Stockholmer Tidningen* que des incendies terribles font rage en Russie. Des villes et des villages entiers sont la proie des flammes.

A Volodja, 500 maisons ont été détruites et 150 personnes ont péri. D'immenses étendues de forêts sont embrasées dans la région de Moscou.

#### Massacres d'Arméniens.

On confirme la nouvelle du massacre de 400 Arméniens à Boi (Anatolie). Une bande de 1000 Kurdes a fusillé des hommes, des femmes et des enfants enfermés dans une église.

## CANTON DE FRIBOURG

### Concours de taureaux, verrats, boucs et béliers en 1920.

— En raison de l'épizootie de fièvre aphteuse qui sévit dans le canton, les concours de taureaux, verrats, boucs et béliers ne peuvent avoir lieu dans les conditions habituelles. D'autre part tout en évitant ce qui pourrait propager cette maladie, il y a lieu de procéder au classement des reproducteurs mâles afin de faciliter aux éleveurs la vente de leurs produits, comme aussi pour permettre aux syndicats de se procurer les reproducteurs dont ils ont besoin.

Par arrêté du Conseil d'Etat du 22 août, les propriétaires qui ont des taureaux, verrats, boucs et béliers à présenter pour les primes, ou l'approbation, sont invités à les inscrire auprès des secrétariats des préfectures jusqu'au samedi 4 septembre, à 6 heures du soir. Ils seront avisés individuellement du jour où ils devront présenter leurs sujets au jury.

Pour l'inscription des taureaux à primer, l'exposant devra produire un certificat officiel d'ascendance, constatant que l'animal est issu d'un taureau primé. Il devra en outre indiquer dans quelle commune l'animal sera présenté au jury. (Ceci concerne les taureaux qui sont à l'alpage et que les propriétaires ne voudraient pas ramener à leur domicile).

Sont admis pour les primes les taureaux, verrats, boucs et béliers nés avant le 1<sup>er</sup> mars 1920.

Une prime supplémentaire sera accordée aux reproducteurs primés en première classe qui auront été achetés par des syndicats avant le 1<sup>er</sup> décembre 1920.

Les reproducteurs primés peuvent être vendus hors du canton, jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre 1920, moyennant qu'un avis immédiat en soit donné par lettre chargée au Département cantonal de l'Agriculture. A défaut d'avis ou en cas de vente après le 1<sup>er</sup> décembre, le propriétaire remboursera à l'Etat, à titre de pénalité, deux fois le montant de la prime obtenue.

Les propriétaires de taureaux, verrats, boucs et béliers, primés en 1<sup>re</sup> classe, recevront des cahiers fédéraux de certificats de saillies.

Accident mortel. — Une honorable famille de Corminboeuf vient de perdre son chef dans de bien pénibles circonstances. Vendredi après-midi, M. Albert Sallin, propriétaire, se rendait aux champs avec un attelage de deux chevaux pour récolter de l'avoine. La route étant barrée en raison de la fièvre aphteuse, M. Sallin se dirigea à travers champs. Il était descendu de son char pour serrer le frein, qui se trouvait à l'avant du véhicule, lorsque les chevaux s'emportèrent, renversant leur maître, qui tomba sous les roues. M. Sallin fut relevé avec une plaie à l'occiput et transporté chez lui. Comme il se plaignait de douleurs internes, M. le docteur Louis Weissenbach fut appelé et lui donna les premiers soins. Il semblait que rien de grave n'était à craindre et le blessé, qui n'avait pas un seul instant perdu connaissance, donna même des ordres pour les travaux du soir. Mais son état s'aggrava soudainement et, avant même que son entourage se fut rendu compte du danger, M. Sallin rendait le dernier soupir. Il était dans sa 49<sup>me</sup> année et l'aîné de ses huit enfants n'a que 14 ans.

## GRUYÈRE

Suppression des denrées à prix réduits. — En raison des

dernières prescriptions édictées par le Conseil d'Etat, le service des denrées à prix réduits, dans la Commune de Bulle, sera supprimé à partir du premier septembre 1920.

Musée Gruyérien. — Le Musée Gruyérien est ouvert au public tous les samedis de 2 à 5 heures.

Les visiteurs sont priés de demander les cartes d'entrée au bureau communal.

## Automne.

L'hiver c'est la mort; ou plutôt le profond sommeil de la nature sous un linceul de neige. Le cri solitaire du corbeau, de l'épervier, semble secouer les airs glacés, immobiles, suspendus silencieux, apathiques. Au jour tout est blanc ou gris: le ciel, la terre; tout est noir, mystérieux, la nuit.

L'été c'est la vie; ce sont les sèves qui circulent vigoureuses, vivifiant la campagne, la forêt et le verger des fleurs qu'elles nourrissent et des parfums qu'elles exhalent; c'est l'épanouissement de la lumière et de la chaleur; le ciel bleu du jour, étoilé de la nuit; c'est parfois la tempête grandiose, bienfaisante pour les campagnes qu'elle tire de l'engourdissement dans lequel elles se trouvaient plongées.

L'automne c'est la transition, le passage de la joie à la tristesse, du bruit au silence, des teintes diverses aux teintes monotones, de la vie à la mort; c'est la lutte sans merci déclarée par les froidures contre la nature estivale; c'est l'agonie des soleils et des murmures de l'onde, c'est la flamme reconfortante qui prend peu à peu de demeure journalière dans les habitations.

Nous sommes encore en été et nous constatons déjà l'anticipation de l'automne sur les champs et les arbres. Les sèves, plus lentes, n'apportent à leurs tiges qu'une nourriture anémisée, les fleurs dernières se fanent, les feuilles se dorment pour faire leurs adieux aux rayons et aux oiseaux. Les oiseaux pressentent le retour des frimas inexorables et, d'une aile abattue, voltigent muets dans les taillis. Les vents froient; les poussières se soulèvent, les pluies, toujours plus abondantes, plus froides, tomberont bientôt. Oui, bientôt ce sera le règne de la tristesse et, pourtant, ce sera aussi le règne des vastes étendues dorées que caressent des voiles gazeuses, le règne des embellies qui jettent, avec leurs soleils passagers, un fugace espoir, le règne des lointains bleus-pâles, des couchers solaires magnifiques dans les strates orangées. Qu'importe! l'homme sait que ces manifestations sont les manifestations d'une vie qui s'éteint: aucun sourire de la nature automnale n'épauvourera jamais entièrement le cœur humain oppressé!

Les campagnes donnent encore des fourrages, le paysan s'occupe à leur rentrée. Les forêts offrent présentement du bois à la hache; les vergers des fruits à la table; les champs, des céréales au grenier: la terre féconde a mûri ses produits et nous convie à son dépouillement. Les bœufs paissent en savourant leurs dernières libertés de l'année.

L'automne arrive, c'est à dire, le temps du gibier, le temps du chasseur. Celui-ci s'en ira dans la montagne, et, tout en éveillant les échos du bruit de sa carabine, il sèmera l'épouvante, plus que la mort, heureusement, dans la gent animale, innocente et sauvage.

L'écolier reprend ses livres et ses cahiers, l'étudiant, le chemin du collège, l'atmosphère plus froide, plus pénible à supporter que celle de la volute infinie: l'atmosphère de la science les imprégnera. L'homme habite et étudie deux mondes. La nature enchantée se meurt, le monde intérieur s'impose

plus impérieusement à l'analyse, à la culture : l'homme l'analyse, l'étudiant le cultive. L'homme devient plus réveur et trouve parfois son esprit en harmonie avec celui qui semble animer l'univers. Mais il sait qu'un printemps couve sous les neiges, qu'une aurore se compose sous le voile nocturne et, lors même qu'il est triste, l'homme nourrit jalousement, dans l'intime de lui-même, une espérance en une condition de vie proche et plus heureuse.

Gerlane.

**FAITS DIVERS**

**Disparu.**

On signale, de Chippis, la disparition d'un père de famille du nom de Joseph Zufferey-Supersaxo, qui a quitté son domicile le 16 août et dont on a perdu toute trace. On craint que le malheureux ne soit tombé dans le Rhône.

L'office de septième pour le repos de l'âme de

MADAME

**Maria SEYDOUX**

née BOSSY

aura lieu, à Bulle, vendredi 3 septembre, à 9 1/2 heures.

La famille GARIN remercie toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion du deuil qui la frappée.

**A vendre**

**un fort cheval**

de 4 ans, excellent pour le trait. S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous P 2407 B.

**Chaussures C. Mayer**

**E. MARMILLOD-GEX, SUCC.**

Places Union et Cheval-Blanc.

Téléphone N° 10.

**Chaussures en tous genres pour fillettes et garçons.**

Souliers sport. - Pantoufles gym. - Socques.

Bandes molletières. - Guêtres, etc.

**Réparations. Escompte 5 0/0.**

Se recommande.

**MAGASIN d'Horlogerie-Bijouterie BROC-FABRIQUE**

Le soussigné a l'avantage d'informer son estimée clientèle et le public en général qu'il a transféré son Magasin d'horlogerie dans son nouveau bâtiment, en face de la Conciergerie de la Fabrique.

Régulateurs - Réveils - Montres - Bijouterie en tous genres.

Réparations promptes et soignées.

Se recommande, **ÉMILE RUFFIEUX**

**CRÉDIT GRUYÉRIEN BULLE**

Nous bonifions, dès maintenant, aux dépôts à terme de 3 à 5 ans, un intérêt de

**6 0/0**

Timbre fédéral à notre charge.



**SOCIÉTÉ des CARABINIERS BULLE**

Les hommes de la commune de Bulle astreints aux tirs militaires obligatoires sont informés que ces derniers auront lieu au Stand de BROC, les dimanches 5 et 12 septembre, de 7 1/2 h. à 11 1/2 h. et de 1 1/2 h. à 6 1/2 h. Inutile de se présenter sans les livrets de tir et de service.

LE COMITÉ.

**"A vendre d'occasion"**

un choix de lits Louis XV et Renaissance, bas prix, matelas bon crin, canapé, divan, fauteuil, chaises rembourrées et ordinaires, tabourets, commode bois dur, 80 fr., armoires à 2 portes 130 fr., buffet de cuisine 40 fr., crédence 150 fr., tables rondes et carrées depuis 15 fr., salles à manger, salons 8 pièces 500 fr., tapis moquette et passage, sellettes, tables de nuit; le tout en bon état.

**Magasin de meubles d'occasion A. Delaloye-Semblanet**

rue de Vevey, 180 - BULLE  
Téléphone 156.

**BANQUE POPULAIRE DE LA GRUYÈRE BULLE**

(AVENUE DE LA GARE)

Capital social : Fr. 1.000.000. - Réserves : Fr. 410.000.

L'établissement paye actuellement les taux suivants :

Contre certificats de dépôts de 3 à 5 ans :

**6 0/0**

Timbre fédéral à la charge de la Banque.

Autres dépôts :

**de 3 1/2 à 5 3/4 0/0**

selon entente.

La Banque exécute toutes opérations de banque aux meilleures conditions.

**On demande un bon fagotier**

pour travail en tâche. S'adresser au Chantier DUBAS, Bulle.

**PRUNEAUX**

Au Magasin De Goudron à Bulle on trouve toujours de beaux pruneaux aux meilleurs prix du jour.

**Manteaux** capotes, drap kaki, Fr. 25.

**Combinaisons travail** kaki, à Fr. 16,50.

**Chemises de nuit** à Fr. 9,50. Envoi contre remboursement.

**BORNAND et Cie**, 5, rue des Deux-Marchés, Lausanne.

**A VENDRE**

plusieurs immeubles bâtis, avec terre de première qualité, bien situés à Bulle et aux environs.

S'adresser à **M. L. ANDREY-SOTTAS**, Agence immobilière, BULLE.

**On achèterait**

occasion, une romaine en bon état, de la contenance de 70 à 80 ares.

S'adresser à **François Muller**, La Tour.

**Noix fraîches.**

5 kg. fr. 8,50.  
Noix 1919, 5 kg. » 7.-  
Noix, corb. 5 kg. » 6,80.  
Noix blanc, caisse 5 kg. » 7.-  
**Achille GUIDI**, Lugano.

**On cherche**

pour un Bureau de la ville un jeune garçon libéré des écoles.

Rétribution immédiate. Faire offres par écrit à Publicitas S. A., Bulle sous 2441 B.

**La montagne du Châbloz**

à Enney, est mise en location par voie de soumission. S'adresser les offres d'ici au 15 septembre au gérant **Auguste BARREAS**, Agence Agricole à BULLE, sous pli cacheté.

**A VENDRE la maraîche**

du terrain de Football de La Tour de Tréme. S'adresser à **M. Paul Ruffieux**, La Tour.

**On a perdu**

dimanche, entre Riaz et Bulle, une montre de dame, en argent. La rapporter contre récompense chez **Mme SCHINDLER**, serurier, Bulle.

**Famille genevoise cherche jeune fille**

sachant cuisine, vers le 15 sept. Envoyer photographie, certificats et prétentions à **Madame Louis Pagan**, 14, Chemin Mirumont, Champel.

**On demande un jeune vacher**

pour la France. Bons gages. S'adresser à **Publicitas S. A.**, Bulle, sous P 2447 B.

**PERDU**

de Bulle à Fribourg, par Le Bry, un porte-feuilles avec une certaine somme.

Prière de le rapporter contre récompense chez **Henseler**, rue du Nord, Fribourg.

**Voyageur en vins**

à la commission, pour le district de la Gruyère et le Pays d'Enhaut, connaissance à fond de la clientèle particulière, est

**demandé**

pour entrée de suite. S'adresser sous chiffres P 7299 F, à **Publicitas S. A.**, Fribourg.

**A vendre**

un vélo en bon état chez **M. R. Pernet**, maison Gremion, La Tour de Tréme.

**Mise de bois.**

Samedi 4 septembre, on vendra dans les forêts inférieures de la Ville de Bulle :

Environ 100 moudes de sapin et foyard en partie secs. Environ 2500 fagots de sapin et foyard en partie secs.

Rendez vous des mises à 1 heure précise au Moulin de la Tréme. Le Conseil communal.

**MISES PUBLIQUES**

Le soussigné exposera en vente en mises publiques, le mercredi 1er septembre, à 10 heures du matin, devant son domicile, à Maules :

2 bons et forts chevaux de 4 et 7 ans, à deux mains, garantis francs et sages, 3 harnais, un hache-paille, un char à billons, une luge et chenaquet, avec brancard, 3 bâches et 2 couvertures, musettes, cric, chaînes, serroirs, une machine à arracher les troncs. Tout le matériel est à l'état de neuf.

L'exposant : **Maillard Emile, Maules.**

**A louer repais**

15 à 20 poses de pour un troupeau ayant eu la maladie. S'adresser à **Auguste MURITH**, à Epaguy.

**MOTO**

« Condor », 4 HP, avec débrayage, à vendre, faute d'emploi, chez **A. MONNERAT**, cycles, BROC.

## CONFEDERATION SUISSE

### EMISSION

de

# Bons de caisse 6 % de la Confédération suisse

III<sup>me</sup> série, à 2, 3 et 5 ans, pour le ravitaillement du pays

et la

## Conversion immédiate des Bons de caisse 5 % échéant au 5 novembre 1920.

L'approvisionnement du pays en céréales et en sucre absorbe aujourd'hui encore des sommes très importantes. Nous devons, en effet, avancer à nos fournisseurs la contre-valeur des denrées alimentaires achetées à l'étranger. Vu l'incertitude dans laquelle nous vivons, il est nécessaire de conserver en Suisse un stock de marchandises suffisant à couvrir nos besoins pour une période de six mois au moins. On avait espéré pouvoir réduire sensiblement les réserves constituées. En 1919, la Confédération a en effet diminué de 77 millions le chiffre des Bons de caisse, correspondant à une réduction proportionnelle de notre stock. Malheureusement, la situation générale ne permet point de poursuivre cette diminution sans courir le danger de compromettre le ravitaillement du pays. La Confédération est dès lors contrainte par les circonstances au renouvellement des 109 millions de Bons de caisse venant à échéance le 5 novembre 1920.

Dans sa séance du 5 août 1920, le Conseil fédéral a décidé de proposer aux porteurs des Bons de caisse le renouvellement immédiat de leurs titres contre élévation du taux d'intérêt à 6 % dès le 5 septembre 1920, et d'offrir en outre en souscription publique des Bons de caisse 6 %, ceci afin de se procurer l'argent nécessaire pour financer les achats de marchandises.

Cette mesure s'impose si nous voulons éviter une augmentation progressive de notre dette en rescriptions à la Banque Nationale.

L'émission des Bons de caisse aura lieu aux conditions suivantes :

#### A. Vente contre espèces.

Coupsures : Les Bons sont émis en coupures de fr. 100, 500, 1000, 5000 et 10.000.

Intérêts : Ils sont productifs d'intérêt à 6 % l'an ; ils sont munis de coupons semestriels aux 5 mars et 5 septembre, le premier coupon échéant le 5 mars 1921.

Remboursement : Les Bons de caisse sont remboursables, au pair, au choix du souscripteur, le 5 septembre 1922, le 5 septembre 1923 ou le 5 septembre 1925.

Domiciles de paiement pour les coupons et remboursement du capital : Les coupons et les titres remboursables sont payables sans frais à la Caisse d'Etat fédérale, à Berne, à toutes les caisses d'arrondissements des postes et des douanes, à tous les guichets de la Banque Nationale Suisse et des autres banques et maisons de banques suisses.

Certificats nominatifs : Ces Bons de caisse sont au porteur ; ils peuvent être déposés, sans frais, contre des certificats nominatifs, aux services fédéraux de caisse et de comptabilité, à Berne. Ces dépôts ne peuvent être inférieurs à fr. 1000.

Prix de vente : Le prix de vente est fixé au pair pour les trois catégories de Bons de caisse, avec décompte d'intérêt au 5 septembre 1920. L'intérêt sera bonifié à 6 % l'an sur les achats effectués antérieurement au 5 septembre 1920.

Domiciles de vente : Toutes les Succursales et Agences de la Banque Nationale, ainsi que toutes les banques, maisons de banque et caisses d'épargne de la Suisse, auxquelles le bulletin de souscription devra être remis.

Les acheteurs recevront des bons de livraison qui seront échangés plus tard contre les Bons de caisse définitifs.

#### B. Conversion.

Les porteurs de Bons de caisse 5 %, 1918, de la 1<sup>re</sup> série, arrivant à échéance le 5 novembre 1920, ont la faculté de convertir leurs titres au pair en Bons de caisse 6 %, 1920, III<sup>me</sup> série, à 2, 3 ou 5 ans. Les nouveaux Bons sont créés avec jouissance, intérêt 6 %, dès le 5 septembre 1920. A cet effet, les porteurs remettront à un domicile de souscription la demande de conversion accompagnée des Bons de caisse à convertir, coupon à l'échéance du 5 novembre 1920 attaché.

Les porteurs effectuant la conversion recevront :

a) en espèces : une soulte de conversion correspondant à l'intérêt compté à 5 % du 5 mai 1920 au 5 septembre 1920 — c'est-à-dire 4 mois d'intérêts intercalaires, soit fr. 1,65 pour fr. 100 de capital nominal.

b) un reçu qui sera échangé plus tard contre les nouveaux Bons de caisse 6 %.

L'émission des Bons de caisse 6 % et la conversion auront lieu du 26 août au 18 septembre 1920 inclusivement.

Ces Bons de caisse, III<sup>me</sup> série, seront acceptés par la Confédération, en tout temps, au pair, plus intérêts courus, en paiement des impôts de guerre et des impôts sur les bénéfices de guerre.

BERNE, le 24 août 1920.

Le Département fédéral des Finances :

J. MUSY.



## Pots à conserve

en grès vitrifiés

pour

choucroute, haricots, etc.

de la contenance de 5, 7 1/2, 10, 15, 20, 25, 50, 75 et 100 litres.

E. GLASSON et Cie, BULLE.

## MATCH AUX QUILLES

organisé par le

„Vélo-Club“ d'ENNEY

les Dimanches 29 août et 5 septembre.

Beaux prix. Voir le règlement.  
Invitation cordiale.

## BONS MAÇONS

sont demandés par

H. HOGG-MONS, entrepr. à MARSSENS

Prime et voyage payé à ceux restant jusqu'à l'achèvement des travaux.

S'adresser sur place ou au bureau de Fribourg.

#### VINS NATURELS

Tessinois . . . . . Fr. 80.—  
Vin de table italien . . . . . Fr. 110.—  
Chianti . . . . . Fr. 160.—  
Tyrol du Sud, rouge . . . . . Fr. 130.—  
    » blanc . . . . . Fr. 130.—  
Alicante, vin comp. . . . . Fr. 120.—  
par hectolitre, fco gare Lugano,  
contre rembour. Barbera fr.  
2.20 la bouteille. Stauffer freres,  
Jean STAUFFER, succ.,  
Lugano.

#### On demande

de suite une personne sérieuse  
comme cuisinière ou une fille de  
cuisine.

S'adresser à Publicitas S.  
A., Bulle.

#### POUR CONSERVES!

Vinaigre

Eau-de-vie

Alcool pur

Félix DECROUX,

vins et spiritueux  
Bulle.

#### A vendre

faute d'emploi

une jument

à deux mains.

S'adresser à Paul DESCHE-  
NAUX, Echarlens.

## AVIS

AUX Administrations, Entrepreneurs et Particuliers

Les soussignés continuent l'exploitation de la GRA-  
VIERE d'ENNEY et livrent promp-  
tement et régulièrement des maté-  
riels, SABLE et GRAVIER de  
premier choix aux meilleures condi-  
tions.

Les intéressés sont rendus attentifs à la réduction sensible  
du nouveau tarif de transport de ces matériaux que la C<sup>o</sup>  
des C. E. G. vient de mettre en vigueur.

Hoirs A. GRANDJEAN, La Roche.

Les commandes peuvent aussi être adressées directement  
à M. Albert Grandjean, fils de Louis, à Enney.

#### A VENDRE à l'amiable ou A LOUER

bonne ferme de 25 hectares, convenant parfaitement pour l'élevage,  
avec maison d'habitation et de culture, grange dessus, située dans la  
région de St-Claude, Jura Français.

Pour tous renseignements et pour traiter, s'adresser à M. Ch.  
Pouillard, bois en gros, à Lons-le-Saunier (Jura).

#### Jeune cordonnier

désirant renoncer au métier

trouverait place

comme magasinier dans commerce  
de cuirs et peaux.

Faire offres par écrit sous N<sup>o</sup>  
2421 B. à Publicitas S. A.,  
Bulle.

#### Société Immobilière de Bulle.

Messieurs les actionnaires sont  
informés qu'ils peuvent échanger  
les Bons de livraison de la  
Banque Populaire de la  
Gruyère contre les titres défini-  
tifs de la Société, aux guichets de  
dite Banque.